Agadir, le 25 JUIN 2018

RESSOURCES HUMAINES 1/2

Division / Service : DRH/N° 28 /2018.
Décision d'appel aux candidatures
N / Réf :
Objet :

Décision d'appel aux candidatures

Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi Services d'Agadir

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu la Loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003).
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'électricité au Maroc;
- Vu la loi cadre 2018 de **la RAMSA**.

Décide:

Article 1: Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, **à la catégorie 3,** de **10** agents d'exécution:

- **Quatre (4)** Releveurs justifiant un niveau d'instruction secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1ère année du Bac ou 2ème année du Bac) et titulaires du diplôme de qualification/spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPT.

- **Deux (2)** Ouvriers professionnels en Electromécanique justifiant un niveau d'instruction Secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1ère année du Bac ou 2ème année du Bac) + Diplôme Etatique d'ouvrier de qualification/spécialisation professionnelle en Electromécanique;

- **Trois (3)** Plombiers justifiant un niveau d'instruction secondaire qualifiant (Tronc commun, 1ère année du Bac ou 2ème année du Bac) + Diplôme de qualification/spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPT;

- **Un (1)** Conducteur mécanicien justifiant un niveau d'Instruction secondaire + Diplôme Etatique d'ouvrier de qualification/spécialisation professionnelle en Mécanique + Permis de conduire Catégorie "C";

Article 2: Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à **la catégorie 4,** de **2** agents d'exécution :

- **Un (1)** Caissier Titulaire d'un Baccalauréat + connaissances en Informatique;

- **Un (1)** Agent administratif titulaire d'un Baccalauréat+ connaissances en Informatique

28/2018

25 JUIN 2018

Article 3: Conditions exigées. 2/2

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre âgé au 31/12/2018 de 18 ans au moins et de 40 ans au plus.
- Avoir les niveaux d'instruction ci-dessus et être titulaire des diplômes susmentionnés.

Article 4: Dossier de candidature.

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) actualisé + Photo récente ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Copie légalisée de l'attestation de scolarité récente (ne dépassant pas un délai de trois mois) ;
- Copie légalisée du certificat ou de l'attestation de connaissances en informatique ne dépassant pas une année pour le profil de caissier et agent administratif;
- Copie légalisée du permis de conduire pour les conducteurs mécaniciens;
- Copie légalisée du Baccalauréat pour le profil de caissier et agent administratif.
- Copie légalisée du diplôme pour les autres profils.

Les demandes de candidatures doivent être envoyées obligatoirement par voie postale à l'adresse suivante :

RAMSA « concours 2018 »
Division des Ressources Humaines
Rue 18 Novembre Q.I Agadir,
B.P 754.

- Les candidats intéressés doivent mentionner la spécialité objet de l'appel à candidature sur le recto de l'enveloppe.
- Les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Régie au plus tard **le 11 Juillet 2018** date limite de réception.
- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par e-mail ou par fax.
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral ou un test pratique.
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.

LE DIRECTEUR GENERAL

Ahmed OUKKAS